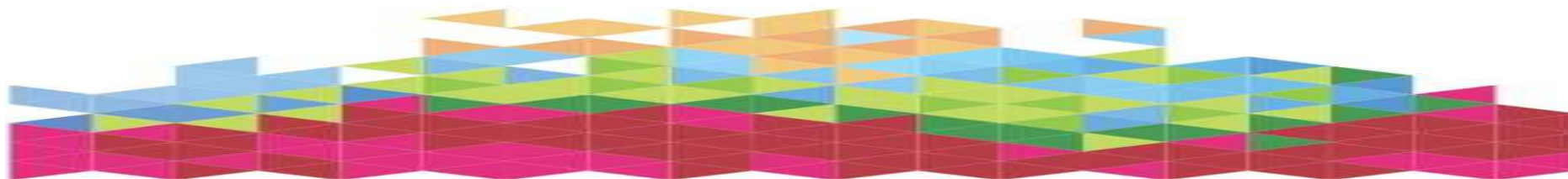




Rapport analytique et prospectif 2021
Diagnostic sectoriel
Agriculture, Espaces naturels et espaces verts,
Soins aux animaux

Septembre 2021



Introduction

1. Cadre et objectif de ce diagnostic

En avril 2014, les Parlements de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie – Bruxelles et de la Commission communautaire française adoptaient le Décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des Bassins Enseignement qualifiant formation emploi (Bassins EFE).

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi ont été instaurées en février 2015, avec pour mission d'assurer un rôle d'interface et de concertation au niveau sous-régional entre les interlocuteurs sociaux, les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion. Elles ont aussi pour rôle d'apporter un appui au pilotage de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle en orientant l'offre d'enseignement et de formation en fonction des besoins du marché de l'emploi et de favoriser l'émergence de projets concrets, en synergie avec les acteurs concernés.

L'Accord de Coopération prévoit que les IBEFE réalisent chaque année **un rapport analytique et prospectif, reprenant une série de données et analyses** portant sur le contexte socio-économique du territoire, l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle, les besoins économiques et sociaux et les ressources permettant l'évolution de l'offre ; ainsi qu'un **diagnostic et une série de pistes de travail et de recommandations, principalement en vue d'adapter l'offre de formation et d'enseignement aux besoins du marché de l'emploi, au niveau local.**

Entre 2015 et 2017, les IBEFE ont produit de premiers diagnostics et rapports. Avec le soutien de l'IWEPS, ils ont élaboré une méthodologie commune afin de rédiger des rapports analytiques et prospectifs comparables entre territoires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est en 2018 qu'a été édité le premier rapport analytique et prospectif complet commun à l'ensemble des IBEFE. L'assemblée des Bassins a alors opté pour une rédaction trisannuelle de ce rapport, moyennant une révision annuelle des thématiques communes et des recommandations formulées par chaque IBEFE.

Aujourd'hui, en 2021, parallèlement à l'élaboration d'un nouveau rapport et avec le soutien de ses partenaires et acteurs locaux de l'emploi, l'enseignement et la formation, l'IBEFE de Namur a réalisé un travail de diagnostic et d'analyse plus approfondis sur plusieurs secteurs d'activités, à savoir les secteurs suivants :

Agriculture, Espaces naturels et espaces verts & Soins aux animaux ; Sécurité & Gardiennage ; Tourisme ; Santé & Services aux personnes ; Chauffage, Ventilation, Climatisation, Réfrigération (HVACR) & Electricité ; Construction & Bois ; Hôtellerie, Restauration & Métiers de bouche ; Sciences appliquées (Chimie - Biologie - Pharmacie) ; Industrie (Production & Maintenance) ; Transport & Logistique.

Ces diagnostics, de même que la version intégrale du rapport analytique et prospectif 2021 sont consultables et téléchargeables sur : www.bassinefe-namur.be (Onglet Publications).

2.Méthodologie d'analyse sectorielle

Découpage du secteur et identification des grappes-métiers

La première étape du travail d'analyse a consisté en l'identification des différentes activités et grappes métiers en lien avec le domaine/secteur. Pour ce faire, deux outils ont été utilisés : la **nomenclature ROME-REM** utilisée par le Service Public de l'Emploi et la description des **grappes et des profils-métiers** définie par le **SFMQ**, le Service Francophone des Métiers et des qualifications.

Les 3 étapes du travail de diagnostic

Ce diagnostic sectoriel s'est établi sur la base d'une double analyse : celle des **besoins du marché de l'emploi** et celle de **l'offre d'enseignement et de formation**. Pour chacune de ces étapes, des données qualitatives et statistiques ont été traitées et analysées dans un premier temps.

Dans un second temps, ces données ont été soumises à un **large panel de partenaires de l'Enseignement, de la Formation et de l'Emploi** ayant une expertise dans le secteur analysé. Leurs témoignages, commentaires et apports ont été partagés lors des **réunions de concertation sectorielle** mais aussi lors d'échanges qui ont précédé ou suivi ces rencontres. La réunion sectorielle concernant le présent secteur s'est déroulée le 10 mai 2021 en visioconférence.

La troisième et dernière étape de ce travail de diagnostic a consisté en la **traduction en recommandations** des différentes données et informations quantitatives et qualitatives récoltées.

➤ Besoins du marché de l'emploi

Afin d'identifier les besoins du marché de l'emploi, une analyse transversale a été menée à partir des études et des données quantitatives les plus récentes disponibles par « *Profil-Métier* ».

Voici la liste des différentes sources qui ont été consultées et synthétisées et qui ont permis la construction d'un tableau synoptique des métiers.

1. **Les fonctions critiques et métiers en pénurie au cours des années 2018, 2019, 2020 et 2021** - Le Forem
2. **Les Métiers d'avenir et compétences pour le futur – Analyse transversale des rapports d'analyse prospective des métiers et compétences** - Le Forem, 2020
Métiers dont les contenus évoluent, avec un potentiel de croissance d'emploi, apparition de nouveaux métiers
3. **Analyse des besoins en formation professionnelle par domaine d'activités stratégiques (DAS) en Wallonie** - Le Forem, 2018
4. **Pour une approche intégrée relative à l'ensemble des métiers** - Le Forem, 2019

Métiers porteurs, métiers de niche, métiers en demande

5. Les opportunités d’emploi traitées par le Forem en 2019 et 2020 pour la Direction régionale de Namur - Le Forem

6. Tableaux de bord GARMO, Gestion Active de la Réserve de Main-d’œuvre - Le Forem, mars 2021

➤ **Offre d’enseignement et de formation professionnelle**

A partir des données administratives fournies par les différents opérateurs d’enseignement et de formation, des cartographies ont été réalisées afin de mieux visibiliser la répartition géographique des offres de formation et d’enseignement par secteur/domaine d’activités.

Voici la liste des différentes données et offres de formation exploitées, à savoir les données du/des :

- ✓ **Forem**
- ✓ **IFAPME**
- ✓ **Enseignement de Promotion sociale**
- ✓ **Centres d’Insertion Socio-Professionnelle**
- ✓ **Centres de Formation et d’Insertion Socio-Professionnelle Adaptés**
- ✓ **Etablissements d’enseignement secondaire qualifiant**
- ✓ **Centres de Technologies Avancées**
- ✓ **Centres de Compétences**
- ✓ **Centres de Validation des Compétences.**

Celles-ci ont été complétées par des tableaux reprenant, par type d’opérateur, la fréquentation des diverses offres de formation.

➤ **Détermination de thématiques communes et de recommandations**

Ayant préalablement identifié les grappes et profils-métiers déterminés grâce aux travaux du SFMQ, il a été possible, suivant l’analyse des besoins et des offres, d’émettre diverses recommandations en termes de création ou de maintien de l’offre d’enseignement et de formation sur le territoire du bassin de Namur. Ces recommandations ont été rédigées tant pour l’enseignement que pour l’offre de formation professionnelle. Présentées sous forme de tableaux, elles sont accompagnées pour la plupart de commentaires qualitatifs.

Outre ce tableau, d'autres recommandations plus transversales sont également formulées. Elles concernent les recommandations relatives aux travaux du SFMQ, à l'orientation, aux stages et alternance, au partage des ressources et des équipements et encore à d'autres thématiques soulevées par les acteurs et partenaires de terrain.

3. Situation et principales évolutions dans le secteur

Contexte et objectifs de la Wallonie

Le secteur de l'Agriculture, des Espaces naturels et Espaces verts et des Soins aux animaux couvre une large palette d'activités relatives à l'exploitation des ressources naturelles végétales et animales.

Il comprend les activités de culture, dont en particulier en Wallonie celles de céréales, de betteraves, de pommes de terre et plus localement de fruits ; les activités d'élevage, notamment de bovins pour la viande et le lait. Le secteur comprend également les activités de chasse et celles de pêche et d'aquaculture, qui ne représentent toutefois pas une activité économique importante dans notre région.

Dans le monde d'aujourd'hui, l'agriculture doit relever divers défis de taille : l'accroissement de la population, la qualité et la sécurité alimentaire, le défi écologique mais aussi la rentabilité des exploitations agricoles¹.

Parallèlement à l'existence d'exploitations agricoles de plus en plus grandes, la Wallonie voit aussi naître des exploitations de très petite taille où l'alimentation durable (bio, circuits courts, équitable) est privilégiée car répondant aux souhaits du consommateur.

Dans sa Déclaration de Politique Régionale 2019-2024², le Gouvernement wallon entend :

- Accompagner les agriculteurs, maraîchers, éleveurs ...dans le développement et la transformation de leurs activités
- Aider à l'installation des jeunes, en particulier ceux qui adoptent des pratiques durables (l'agriculture connaît en effet un vieillissement des responsables d'exploitation et une difficulté d'accès à la terre)
- Soutenir les pratiques culturelles bénéfiques pour le climat
- Accroître l'aide financière et le soutien public aux agriculteurs qui préservent l'environnement
- Préserver le modèle d'agriculture de type familial et paysan
- Soutenir les initiatives collectives de producteurs locaux
- Favoriser les circuits courts entre les producteurs et les consommateurs

¹ Effets de la transition numérique sur le secteur de l'agriculture, Le Forem, mai 2016

² Déclaration de Politique Wallonie 2019-2024

- Renforcer l'offre de formation en agriculture durable
- Soutenir les programmes de formation et d'accompagnement aux pratiques agroécologiques visant la qualité de la production, la préservation de l'environnement, de la biodiversité et des sols, ainsi que le développement de l'emploi

Toujours dans cette Déclaration de Politique Régionale 2019-2024, le GW précise vouloir utiliser les aides de la Politique Agricole Commune pour, notamment :

- Garantir un revenu décent et durable à tous les agriculteurs
- Soutenir les modes de production respectueux de l'environnement
- Soutenir les exploitations qui pratiquent l'élevage extensif et accroissent leur autonomie fourragère
- Soutenir les pratiques agronomiques qui renforcent le maillage écologique, qui fixent le carbone dans les sols ou la végétation (haies, agroforesterie, agriculture de conservation sans labour...), et qui préservent les ressources en eau
- Soutenir le développement de l'agriculture biologique en Wallonie : atteindre 30 % des surfaces en bio en 2030

Parallèlement, la mise en œuvre d'une **dynamique de reterritorialisation de notre alimentation**³ conforte les objectifs susmentionnés, par les objectifs suivants :

- Promouvoir une alimentation saine et durable
- Faire évoluer l'ensemble des marchés wallons vers des repas et fournitures alimentaires 100 % issus des circuits courts, de l'agriculture biologique et de l'agroécologie
- Mise en place d'un plan de formation initiale et continue des enseignants, formateurs, cuisiniers, personnel d'encadrement, ... capables d'accompagner les structures wallonnes dans l'adoption d'une alimentation saine et durable
- Les marchés publics de collectivités (crèches, écoles, hôpitaux, maisons de repos, administrations, ...) favoriseront les repas sains, bio, de qualité avec des produits issus de circuits courts

Enfin, le Plan Wallon Biodiversité définit notamment les objectifs ci-après pour les 30 années à venir :

- La plantation de 4000 kms de haies et création de 1000 ha de réserves naturelles et forestières par an
- La création d'un maillage dense de haies et d'alignements d'arbres bénéfique tant pour la biodiversité que pour l'agriculture ; l'enjeu principal de cette mesure est de mobiliser les agriculteurs pour ces projets

Ce plan pourrait entraîner à court terme une hausse importante du taux d'emploi dans le secteur des pépiniéristes.

³ www.mangerdemain.be : Manger demain, l'alimentation durable en Wallonie

Le plan de relance de la Wallonie - Get Up Wallonia – confirme que :

- Il est essentiel de relocaliser sur notre territoire la production de biens liés à la santé et à l'alimentation
- Il faut lutter contre la perte de biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles et le dérèglement climatique
- Il faut donner la priorité à une politique de santé préventive et le droit à un environnement sain pour tous
- Il faut renforcer la protection de la nature et renforcer l'accès aux espaces verts
- Une alimentation durable et de qualité passe par le soutien des producteurs locaux, le respect et la restauration des écosystèmes et le développement de l'emploi local

Nous invitons le lecteur à consulter les différents plans de développement stratégique des filières agricoles wallonnes sur le website de Filagri⁴ (filières de l'horticulture comestible, des céréales alimentaires, des protéines végétales, des bovins-viande, des bovins-laitiers, de l'aviculture-cuniculture, des ovins-caprins, de l'orge brassicole et de l'horticulture ornementale).

Principaux effets de la crise sanitaire sur le secteur agricole et sur l'emploi⁵

Les activités dans ce secteur s'exercent quasi totalement en plein air et souvent seul ou en petit nombre, ce qui a permis aux entreprises de poursuivre leur travail pendant la crise sanitaire. La diminution des revenus a été en moyenne de 11 % sur la période de fin mars 2020 à début février 2021, alors que cette diminution de revenus a été en moyenne de 23 % pour l'ensemble des secteurs.

Si la crise a eu comme effet positif d'augmenter la demande de produits locaux et bio et de stimuler les circuits courts, elle a malheureusement eu pour effet de provoquer des difficultés d'écoulement de la production vers l'Horeca et les cantines d'entreprise et scolaires.

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance des circuits courts pour réduire la dépendance aux importations de l'alimentation destinée aux citoyens et aux animaux et, renforcer la coopération entre producteurs locaux, soutenir les groupements de producteurs locaux et renforcer l'emploi local.

Parallèlement, la crise sanitaire a aussi mis en lumière l'importance des espaces verts dans les villes : il devient ainsi indispensable de développer le végétal en ville pour absorber plus de CO₂, d'établir un réseau d'espaces verts pour augmenter la biodiversité au sein des villes, de végétaliser les bâtiments (toits et murs). Le verdissement des villes a donc un bel avenir devant lui !

⁴ <https://filagri.be/plans-de-developpement-strategique-des-filieres-agricoles-wallonnes/>

⁵ COVID 19 -Effets de la crise sanitaire de 2020 sur l'emploi en Wallonie, Le Forem, Direction Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi, Agriculture

Effets de la crise en matière d'emploi :

- Contrairement à d'autres secteurs, le secteur de l'agriculture a continué à recruter pendant la crise. Dès la mi-mars 2020, différentes mesures ont été prises pour permettre au secteur de recruter de la main d'œuvre locale au début de la pandémie, en plein pic de production, pour pallier au manque de travailleurs saisonniers venant habituellement d'autres pays ;
- En 2020, le Forem a diffusé 3.218 opportunités d'emploi⁶ pour les entreprises du secteur de l'agriculture et de la pêche, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2019 ; en avril 2020, le nombre d'offres a atteint plus de 430 postes et près de 40 % de ces opportunités d'emploi concernait le métier d'aide agricole de production fruitière ;
- Sur l'ensemble de l'année 2020, la demande des entreprises portait principalement sur les métiers de : aide agricole de production fruitière (28 %), jardinier (26 %), ouvrier en horticulture maraîchère et ornementale (4,5%), aide d'élevage agricole (4,2%) et ouvrier agricole (3,6%).

Lors du 1^{er} confinement, un site⁷ a été créé par le secteur, avec le soutien du Forem et de la Wallonie, pour les petites annonces pour les travailleurs saisonniers. Cependant, le travail saisonnier attire peu de main d'œuvre locale car le travail est peu rémunéré et difficile (conditions de travail).

Transition numérique⁸

- Les nouvelles technologies sont en constante évolution et rendent de plus en plus de services à l'agriculteur : certaines technologies permettent de disposer de systèmes de surveillance et de détection (capteurs, drones, puces, etc.).
- Ces systèmes de surveillance collectent des données qui sont analysées pour ensuite proposer des pistes d'action : données pour optimiser la production et optimiser l'utilisation des ressources (eau, semences, énergie, ...) pour une réduction des gaspillages
- Le secteur étant composé de très grandes structures et de plus petites structures, l'utilisation des technologies est très variable d'une exploitation à l'autre, que ce soit pour des raisons économiques ou par choix de l'orientation de l'exploitation ; vu leur coût, les outils technologiques sont surtout accessibles aux grandes exploitations
- Pour les petites exploitations, l'achat en commun de matériel de haute technologie, le prêt et la location sont des solutions idéales
- Le numérique est un facilitateur de l'essor des circuits courts puisqu'il offre des outils de mise en relation et de logistique
- En tant qu'utilisateurs, les travailleurs du secteur (en particulier les responsables d'exploitation, les agents agricoles polyvalents et les mécaniciens d'engins agricoles) devraient disposer d'une formation de base qui leur permettrait de s'adapter aux évolutions technologiques et informatiques

⁶ Le Forem n'est pas le principal canal de recrutement de ce secteur qui fonctionne beaucoup via le 'bouche à oreille' ; selon le secteur, les engagements ont augmenté ces dernières années et les agriculteurs trouvent essentiellement leur personnel via le bouche-à-oreille ou à la suite d'un contrat d'alternance

⁷ <https://jobs.easy-agri.com/>

⁸ Effets de la transition numérique sur le secteur de l'agriculture, Le Forem, mai 2016

Notons cependant que les outils numériques sont encore peu utilisés dans les exploitations. L'explication principale réside dans l'inutilité des outils, déconnectés des besoins du terrain. Cependant, le numérique peut soutenir les pratiques agroécologiques plébiscitées par bon nombre de consommateurs et vers lesquelles se tournent certains agriculteurs ; les acteurs du monde numérique et du secteur agroécologie ont énormément de choses à apprendre des uns et des autres, et il faut tirer le meilleur des deux mondes. En outre, les outils numériques devraient être à l'avenir de précieux alliés pour analyser les consommations énergétiques des exploitations et pour orienter certaines pratiques comme le stockage de carbone dans les sols agricoles afin de lutter contre le réchauffement climatique⁹.

1. Le marché de l'emploi

Introduction relative aux grappes-métiers

La grappe 'métiers de l'Agriculture' contient les grappes-métiers suivantes¹⁰ :

- Métiers de la culture et de l'élevage : agriculteur, agent agricole polyvalent, agent agricole en élevage, agent agricole en grandes cultures, chef d'élevage, chef de culture, chef de culture polyvalent, conducteur d'engins agricoles ;
- Métiers de l'horticulture – parcs et jardins : jardinier d'entretien, jardinier d'aménagement, entrepreneur en parcs et jardins, chef d'équipe en entretien de parcs et jardins, chef d'équipe en aménagement de parcs et jardins, greenkeeper, arboriste grimpeur élagueur.
- Métiers de l'horticulture de production (métiers de l'arboriculture fruitière, métiers de l'arboriculture ornementale, métiers du maraîchage, métiers de la floriculture) : maraîcher ; agent horticole en cultures maraîchères, en floriculture ou en fruiticulture, chef d'équipe en cultures maraîchères, en floriculture ou en fruiticulture ; chef d'entreprise en cultures maraîchères, en floriculture ou en fruiticulture ; ainsi que les métiers liés à l'arboriculture ornementale
- Métiers de la sylviculture : pépiniériste forestier, grimpeur-élagueur, ouvrier en sylviculture ;
- Métiers du génie rural (techniques d'ingénierie et biologie appliquées au domaine de l'agriculture pour augmenter la production agricole) : conseiller d'agriculture, technicien ou bioingénieur en génie rural.

D'autres métiers viennent en support de ces métiers : le mécanicien d'engins horticoles, de matériel de parcs et jardins, le mécanicien en engins agricoles et le conseiller en gestion agricole.

⁹ <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/y-a-t-il-vraiment-une-place-pour-le-numerique-en-agriculture>

¹⁰ www.sfmq.cfwb.be

Tableau synoptique des besoins du marché de l'emploi

METIERS selon la nomenclature ROME V3		Fonctions critiques & pénuries				Métiers et fonctions d'avenir	Métiers demandés et porteurs						
		Fonctions critiques (X) & Métiers en pénurie (case colorée) (Le Forem - 2020)				Métiers d'avenir (Le Forem - 2020) En changement (O) Avec potentiel de croissance (Z) Nouveau métier (NEW)	Métiers identifiés dans le cadre des Domaines d'activités stratégiques (Le Forem - 2018)	Métiers porteurs (Le Forem) 2019 Croissance moyenne (Z) Croissance forte (↑) Niveau tension (0 à 10)''	OPPORTUNITÉS D'EMPLOI (DR Namur 2019) rem7		OPPORTUNITÉS D'EMPLOI (DR Namur 2020) rem7		Rapport entre la RMO et OE (DR Namur 03/2021) Valeur colorée si RMO/OE =<1 - risque de pénurie
		2018	2019	2020	2021	2020			Nbre OE	Nbre OE	Indice de Spécialisation		
A1101	Conducteur de machines agricoles			x				12	4	0,9			
A1101	Conducteur d'engins forestiers								1	1,8			
A1201	Bûcheron								6	2,5			
A1201	Grimpeur-élagueur		x					2	1	0,4			
A1202	Agent d'entretien des espaces naturels							22	4	0,7			
A1203	Jardinier		x	x	x			289	258	1,9	2,6		
A1205	Sylviculteur												
A1205	Agent forestier												
A1301	Conseiller d'agriculture							8	2	1,6			
A1302	Agent technique agricole							15	19	2,7			
A1303	Chargé d'études et de recherches en agriculture et aquaculture							34	12	1,6			
A1401	Aide agricole de production fruitière ou viticole							4	65	3,0			
A1402	Aide agricole de production légumière ou végétale							4		0,0			
A1403	Aide d'élevage agricole ou aquacole							12	3	0,5			
A1405	Arboriculteur-viticulteur												
A1407	Eleveur de bétail sur sol							1	1	1,3			
A1407	Ouvrier d'élevage équin							5	2	0,7			
?	Ouvrier en production laitière							4	2	3,6			
A1414	Maraîcher-horticulteur						x						
A1414	Maraîcher					O							
A1414	Horticulteur								2	9,0			
A1414	Ouvrier en horticulture maraîchère							9	7	2,3	14,4		
A1414	Ouvrier en horticulture fruitière									0,0			
A1414	Ouvrier en pépinière							6	6	1,7	79,0		
A1414	Ouvrier en horticulture ornementale			x				18	23	2,3	19,0		
A1416	Cultivateur							6	1	1,0			
A1416	Ouvrier agricole							25	70	2,4	1,9		
A1416	Responsable d'exploitation agricole, horticole, aquacole							6	11	1,4	2,8		
A1501	Soigneur animalier							5	3	1,8	50,5		
A1504	Vétérinaire							3	7	5,2			
I1603	Mécanicien agricole et travaux techniques		x	x	x	O	x	55	76	2,6	0,7		
I1607	Mécanicien d'engins horticoles et de parcs et jardins						x	11	14	2,1			

DR : Direction régionale

OE : Offres d'emploi

RMO : Réserve de main d'oeuvre

2. L'offre d'enseignement et de formation professionnelle

2.1. Cartographie de l'offre d'enseignement/formation du territoire du Bassin de Namur

Légende des cartes de l'offres d'enseignement et de formation professionnelle

-  Centre de Compétences
-  Centre d'Education et de formation en alternance
-  Centre de formation de l'IFAPME
-  Centre de formation du Forem
-  Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés
-  Centre de Technologies Avancées
-  Centre d'insertion socioprofessionnelle
-  Établissement d'enseignement de Promotion sociale
-  Etablissements d'enseignement secondaire qualifiant et technique de transition
-  Établissement d'enseignement – secondaire spécialisé
-  Établissement d'enseignement supérieur
-  Mission régionale pour l'emploi (MIRENA)
-  Autres

L'offre d'enseignement 2019-2020 :
Métiers de l'agriculture (culture et élevage) et des soins aux animaux



CTA Formations agronomiques des secteurs verts : culture maraîchère, conduite d'engins agricoles

Institut Technique Horticole de la CF de Gembloux - ITHCF - CEFA Suarlée : Mécanicien pour matériel de parcs, jardins et espaces verts, 7^{ème} Complément en mécanique agricole et/ou horticole

Institut Technique de la CF Henri Maus de Namur - ITCFHM : Assistant en soins animaliers, 7^e Complément en élevage et gestion de troupeaux

Institut Sainte-Ursule de Namur - ISU Namur : Assistant en soins animaliers, 7^e Complément en élevage et gestion de troupeaux

Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney - EPASC : Sciences agronomiques (TT), Agent agricole polyvalent, Technicien en agriculture, Technicien en agroéquipement, 7^e Complément en diversification des productions et transformation de produits, 7^e Complément en mécanique agricole et/ou horticole, 7^e Complément en élevage et gestion de troupeaux

Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney - EPASC - CEFA de Tubize - IPES : Agent agricole polyvalent, 7^e Complément en mécanique agricole et /ou horticole, 7^e Complément en productions agricoles

L'offre de formation professionnelle :
Métiers de l'agriculture (culture et élevage) et Soins aux animaux



Centre IFAPME de Namur : Maréchal-ferrant (A/AP/CE), Soigneur animalier (CE)

IEPSCF Namur : Assistant vétérinaire

**L'offre d'enseignement 2019-2020 :
Métiers de l'horticulture (parcs et jardins, horticulture
de production) et de la sylviculture**

CTA Formations agronomiques des secteurs verts : arboriculture fruitière, arboriculture ornementale, culture maraîchère, espaces verts, floriculture, conduite d'engins horticoles

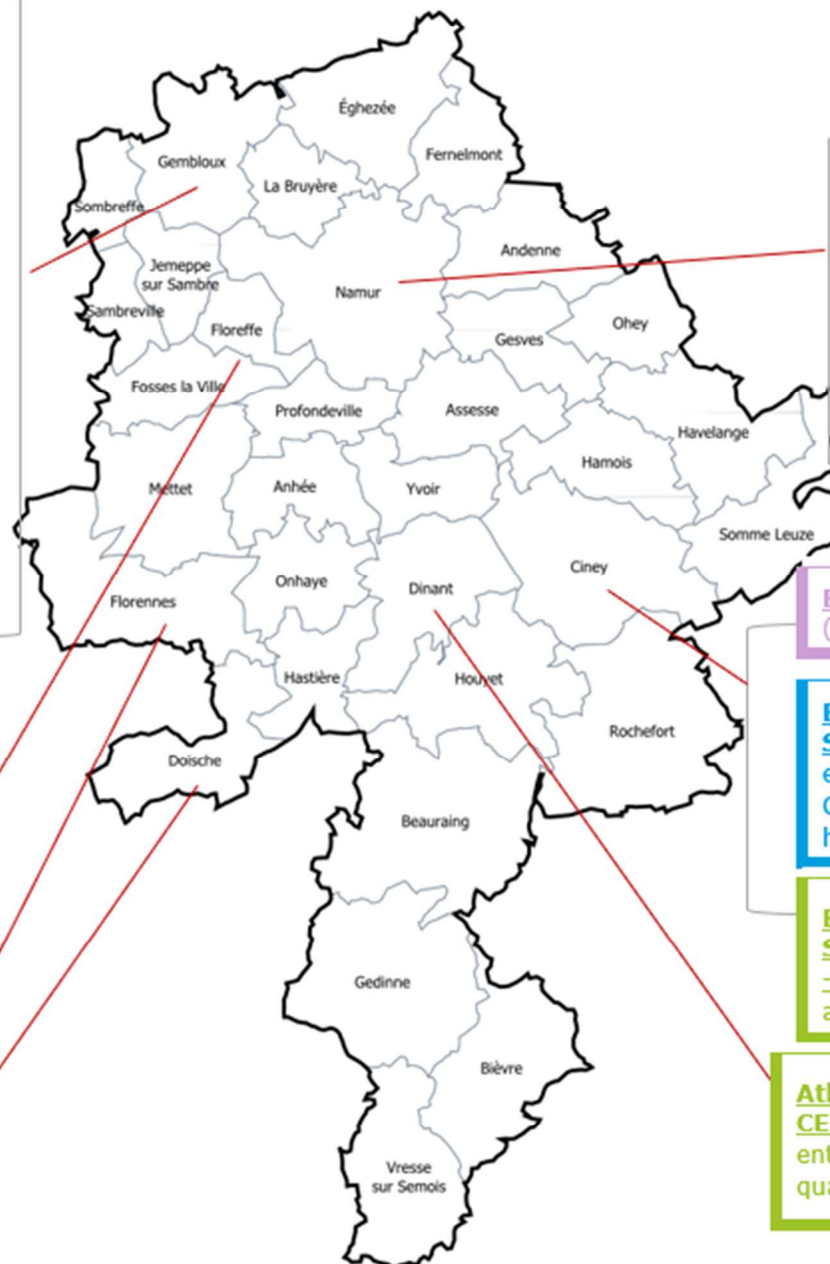
Institut Technique Horticole de la CF de Gembloux - ITHCF : Agent technique de la nature et des forêts, 7^e Arboriste: grimpeur-élagueur, Fleuriste, Ouvrier qualifié en horticulture, Ouvrier qualifié en sylviculture, Technicien en horticulture, Technicien en environnement, 7^e Complément en art floral, 7^e Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins

Institut Technique Horticole de la CF de Gembloux - ITHCF - CEFA Suarlée : Ouvrier qualifié en horticulture, 7^e Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins, 7^e Complément en mécanique agricole et/ou horticole

EPES Reumonjoie (Malonne) : Jardinier d'entretien (forme 3), Ouvrier qualifié en horticulture (forme 4)

Institut Saints Pierre et Paul de Florennes - ISPP - CEFA Basse Sambre : Jardinier d'entretien (alt.45), Jardinier d'aménagement (alt.45)

Athénée Royal de Florennes - ARFD (Doische) : Ouvrier qualifié en horticulture, 7^e Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins



Ecole des Métiers et des Arts de la Province - EMAP : Ouvrier qualifié en horticulture, 7^e Complément en productions horticoles et décoration florale

Institut Notre-Dame de Namur - IND Namur : Ouvrier qualifié en horticulture

Ecole professionnelle - CEFA Asty Moulin : Jardinier d'entretien (alt.45), Jardinier d'aménagement (alt.45)

EPSESCF Mariette Delahaut (Jambes) : Jardinier d'entretien (forme 3), Jardinier d'aménagement (forme 3), Ouvrier en exploitation horticole (forme3)

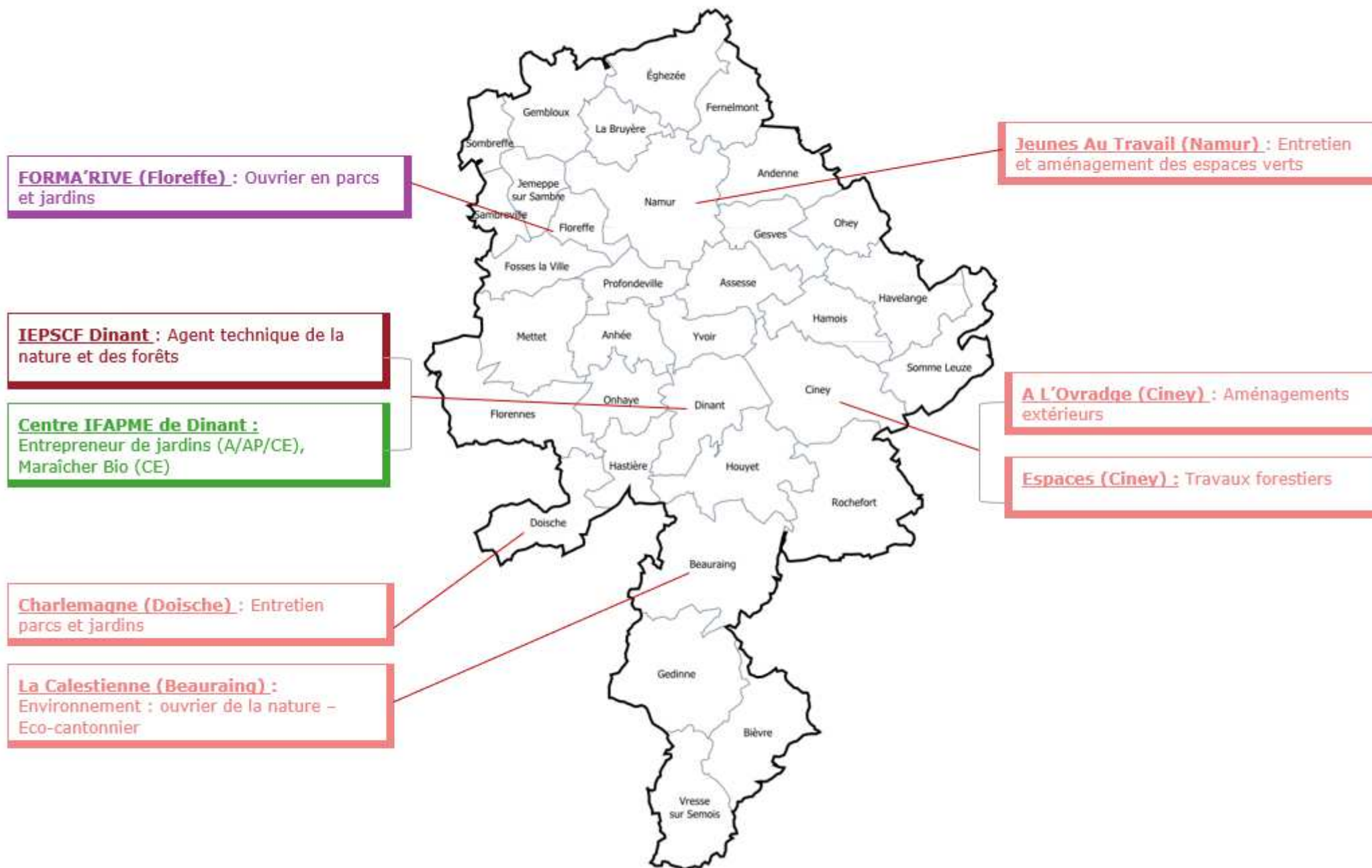
Ecole Les Forges (Ciney) : Jardinier d'entretien (forme 3)

Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney - EPASC : Technicien en environnement, Technicien en horticulture, 7^e Complément en mécanique agricole et/ou horticole

Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney - EPASC - CEFA de Tubize - IPES : Ouvrier en cultures maraîchères sous abri et de plein champ

Athénée Royal Dinant-Herbuchenne - ARDH - CEFA L'Atout Dinant : Ouvrier en implantation et entretien de parcs et jardins (alt.45), Ouvrier qualifié en horticulture

L'offre de formation professionnelle :
Métiers de l'horticulture (parcs et jardins, horticulture de production) et de la sylviculture



L'offre d'enseignement 2019-2020 :
Métiers de l'équitation



Athénée Royal Dinant-Herbuchenne
- ARDH – CEFA l'Atout
Herbuchenne : Agent qualifié dans les métiers du cheval, Palefrenier (alt.45), 7^{ème} Complément en techniques d'enseignement de l'équitation*

Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation - IPES (Gesves) : Agent qualifié dans les métiers du cheval, 7^{ème} Complément en techniques d'enseignement de l'équitation

*Option suspendue

2.2. Tableaux de l'offre d'enseignement/formation du territoire du Bassin de Namur

Commentaire : les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur, le détail de l'offre d'enseignement/de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondant ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

2.2.1. Formation initiale : offre d'enseignement 2019-2020 et offre IFAPME (Apprentissage) 2019-2020

OFFRE D'ENSEIGNEMENT

Depuis septembre 2018, 1 seule option de l'enseignement qualifiant est organisée en CPU à partir de la 4^{ème} année : Agent agricole polyvalent.

Enseignement secondaire ordinaire technique et professionnel de plein exercice (3e et 4e degrés)

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Agent polyvalent agricole*	P	A1101/A1405/A1407/A1409/A1410/A1411/A1414/A1416	1	70	ND	37,3%
	Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	A1407	1	21	ND	-12,5%
	Agent technique de la nature et des forêts	TQ	A1101/A1203/A1204/A1205/A1404/A1414/A1416	1	21	ND	-32,3%
	Arboriste : Grimpeur-Elagueur	7P	A1201	1	30	ND	50,0%
	Assistant en soins animaliers	P	A1501/A1503	2	169	ND	40,8%
	Complément en art floral	7P	D1209	1	4	ND	-20,0%
	Complément en diversification des productions et transformation de produits	7P	A1412	1	5	ND	-64,3%
	Complément en élevage et gestion de troupeaux	7P	A1407/A1408/A1409/A1410/A1411	3	35	ND	150,0%

Complément en mécanique agricole et/ou horticole	7P	I1603	1	5	ND	-64,3%
Complément en techniques d'enseignement de l'équitation	7P	ND	1	7	ND	-100,0%
Fleuriste	P	D1209	1	12	ND	-30,0%
Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins	7P	A1213/A1414	2	33	ND	-20,0%
Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1405/A1414/A1416	3	62	ND	57,1%
Ouvrier qualifié en sylviculture	P	A1101/A1205	1	18	ND	10,7%
Technicien en agriculture	TQ	A1101/A1301/A1302/A1404/A1405/A1407/A1409/A1410/A1411/A1414/A1416	1	44	ND	0,0%
Technicien en agroéquipement	TQ	I1603	1	36	ND	-51,6%
Technicien en environnement	TQ	ND	2	32	ND	-12,2%
Technicien en horticulture	TQ	A1203/A1405/A1414/A1416	2	61	ND	33,3%
Total Agronomie				665	ND	2,3%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020

* Cette option bénéficie d'un profil en CPU (Certification par Unités d'Acquis d'Apprentissage). La fréquentation totale reprend uniquement les élèves de 5^e année du nouveau profil Agent polyvalent agricole et les élèves de 6^e sous l'ancien régime Ouvrier qualifié en agriculture (34).

L'option Complément en productions horticoles et décoration floralen'a pas été organisée en 2019-2020.

L'option Complément en élevage et gestion de troupeaux est organisée dans une école supplémentaire, ce qui explique son évolution positive par rapport à l'année 2016-2017.

Par contre, l'option Complément en mécanique agricole et/ou horticole peine à se maintenir et perd une occurrence.

Le secteur de l'Agronomie montre une réelle stabilité tant au niveau des options que du nombre d'élèves mais a connu une croissance plus importante de sa fréquentation entre 2013-2014 et 2016-2017 qu'au cours de la période 2016-2017 à 2019-2020.

Enseignement psecondaire ordinaire en alternance

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Jardinier d'aménagement*	P	ND	2	8	ND	-11,1%
	Jardinier d'entretien*	P	ND	2	17	ND	SO
	Ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins	P	ND	1	7	ND	-61,1%
	Palefrenier	P	ND	1	6	ND	-14,3%
	Sous-total alternance 45				38	ND	11,8%
	Agent polyvalent agricole*	P	ND	1	8	ND	SO
	Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	ND	1	5	ND	-50,0%
	Complément en productions agricoles	7P	ND	1	4	ND	SO
	Complément en mécanique agricole et/ou horticole	7P	ND	2	5	ND	SO
	Complément en techniques d'enseignements de l'équitation	7P	ND	1	3	ND	SO
	Horticulteur spécialisé en aménagements de parcs et jardins	7P	ND	1	5	ND	SO
	Ouvrier qualifié en horticulture	P	ND	2	31	ND	29,2%
	Sous-total alternance 49				61	ND	79,4%
	Total Agronomie				99		45,6%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020

* Ces options bénéficient d'un profil en CPU (Certification par Unités d'Acquis d'Apprentissage).

L'option Jardinier d'entretien est organisée en CPU et remplace l'ancien profil Ouvrier jardinier. L'Agent polyvalent agricole est organisé en CPU en 5e année. Les élèves de 6e sont sous l'ancien régime Ouvrier qualifié en agriculture (6). Cette option apparaît en alternance.

Le secteur de l'Agronomie en alternance a développé de nombreuses options en alternance 49 au cours des dernières années, notamment toutes les 7e années (possibilité offerte pour des deux régimes). La hausse de la fréquentation au sein de celui-ci était de plus de 13% entre 2013-2014 et 2016-2017. Elle est passée à 46% au cours des trois dernières années.

Enseignement professionnel spécialisé qualifiant de plein exercice

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Filles	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Agronomie	Jardinier/Jardinière d'aménagement	ND	1	3	0%	SO
	Jardinier/Jardinière d'entretien	ND	3	28	7,1%	SO
	Ouvrier d'exploitation horticole	ND	1	3	66,7%	0,0%
	Ouvrier qualifié en horticulture	A1405/A1414/A1416	1	1	0,0%	-83,3%
	Total Agronomie			35	11,4%	34,6%

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020

Les élèves dans l'option Ouvrier jardinier se sont dirigés vers les options Jardinier d'entretien et Jardinier d'aménagement (nouveaux profils).

Ces nouvelles options ont attiré les élèves augmentant de 35% une fréquentation qui était en baisse de 16,1% au cours de la période 2013-2014 à 2016-2017. Le pourcentage de filles reste stable avec un nombre toujours important dans l'Horticulture.

IFAPME Apprentissage

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréquentation 2016-2017 à 2019-2020
	Entrepreneur de jardins	A1203	1	22	0	144,4%
	Maréchal-Ferrant	A1502	1	3	0	-70,0 %
	Pépiniériste	A1414	1	2	50 %	SO
	Total			27	3,7 %	

Source : IFAPME 2019-2020 ; calculs IBEFE Namur

2.2.2. Formations pour adultes : Offre de l'enseignement de Promotion sociale (2018-2019) et offre de formation professionnelle de l'IFAPME en 2019-2020 (Année préparatoire, Chef d'Entreprise et Coordination et encadrement), du Forem (2020), des CISP/Centres d'Insertion Socio-Professionnelle (2019) et des CFISPA/Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés (2019).

1. Enseignement de Promotion Sociale

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	Inscriptions Stages	Inscriptions épreuves intégrées	% Femmes	Evolution inscriptions sur 2 ans
Agronomie-Ressources sol et eaux - Monde animal	Agent technique de la nature et des forêts	ND	1	22	0	0	11,4%	SO
	Assistant vétérinaire	ND	1	60	84	30	79,4%	5,3%
	Total			120	84	30	71,7%	

Source : DGENORS, 2018-2019 ; calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2018-2019	% Femmes
Agronomie-Ressources sol et eaux - Monde animal	Découverte du comportement des animaux de compagnie	1	16	93.8 %

Source : DGENORS, 2018-2019 ; calculs IBEFE Namur

2. IFAPME – Année préparatoire Formation Chef d'entreprise

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Agriculture, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Entrepreneur de jardins	A1203	1	10	10,0 %	+25.0%
	Maréchal-Ferrant	A1502	1	13	53.8 %	-23.5%
	Total			23	34,8 %	

Source : IFAPME 2019-2020 ; calculs IBEFE Namur

3. IFAPME – Chef d'entreprise

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Agriculture, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Entrepreneur de jardins	A1203	1	13	0,0%	-35,0%
	Marâcher bio	A1414	1	21	28,6 %	SO
	Maréchal-Ferrant	A1502	1	16	50,0 %	-30,4%
	Total			50	28,0%	

Source : IFAPME 2019-2020 ; calculs IBEFE Namur

4. IFAPME – Coordination et Encadrement

Pas de formation COEN organisée pour ce secteur

5. Le Forem (hors centres de compétence) – Gestion propre

Secteur Forem	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2020	% Femmes	Evolution Contrats 2017-2020
	Ouvrier agricole	A1416	1	0,0%	-80,0%
	Ouvrier en pépinière	A1414	1	0,0%	SO
	Total		2	0,0%	

Source : Le Forem, 2020 ; calculs IBEFE Namur

6. Le Forem (hors centres de compétence) – Partenariat

La **formation de mécanicien agricole** (formation donnée en partie à Dinant et en partie au Centre De Compétences de Houdeng) a été proposée par le Forem en son centre de Formation de Dinant en 2018 mais n'a plus été reconduite depuis lors ; 6 personnes ont participé à cette formation en 2018. Vu le caractère toujours pénurique pour ce métier, le Forem réenvisage actuellement l'opportunité de remettre en place une formation pour ce métier sur notre territoire, toujours en partenariat avec le CDC d'Houdeng.

7. CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle actifs dans ce secteur sur le territoire du Bassin de Namur sont les suivants :

A l'Ovradge (Ciney), Charlemagne (Doische), Espaces (Ciney), Jeunes Au Travail (Namur), La Calestienne (Beauraing).

Remarque méthodologique : les données relatives à l'offre de formation des CISP et à leur fréquentation sont communiquées depuis 2017 aux IBEFE non plus par l'Interfédé mais par la Direction de la Formation professionnelle du Service Public de Wallonie. Les modalités de comptabilisation des stagiaires étant différentes, les calculs des évolutions dans la fréquentation des différentes offres de formation ont dès lors été effectués sur la période 2017-2019 (les données les plus récentes mises à disposition des IBEFE datant de 2019)

Secteur Interfédé	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréquentation 2017-2019
Agriculture, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Aménagements extérieurs	A1203	27	0,0%	42,1%
	Entretien et aménagement des espaces verts	A1203	39	2,6%	-2,5%
	Entretien parcs et jardins	A1203	12	0,0%	-7,7%
	Environnement : ouvrier de la nature – Eco cantonnier	A1202-A1203	19	5,3%	90,0%
	Travaux forestiers	A1201	25	0,0%	19,0%
	Total			122	1,6%

Source : SPW, 2019

8. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ : les CFISPA

Le CFISPA Forma'Rive est le seul qui propose une offre de formation. Celle-ci concerne le métier d'Ouvrier en parcs et jardins.

Remarque : les données disponibles ne permettent pas une ventilation par métier/formation, ni le calcul d'une évolution sur une période plus longue que 2018 à 2019.

Secteur CFISPA	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréquentation 2018-2019
Agriculture, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux		A12 – Espaces naturels et espaces verts	7	14,3%	-30,0%

Source : AVIQ, 2019

2.3. Centres de Technologies Avancées (CTA), Centres de Compétences (CDC) et Centres de Validation de compétences

Centres de Technologies Avancées

Situé à Gembloux, le Centre de Technologies Avancées, formations agronomiques des secteurs verts, dispose de matériels récents et de pointe, et même parfois unique en Belgique, dans les secteurs tels que la culture maraîchère, l'arboriculture ornementale et fruitière, la gestion et l'entretien des parcs et espaces verts, l'après-récolte, la conduite et l'utilisation d'engins spécifiques. Ce matériel permet, avec celui du Centre Technique Horticole, de mettre en place des formations dans des domaines précis de l'horticulture dans l'intégralité de leur filière (par exemple depuis l'installation d'une culture jusqu'au conditionnement du produit final)¹¹. Le matériel dont dispose le CTA permet la mise en place de formations dans des domaines précis de l'agronomie, principalement en horticulture mais aussi en agriculture et en sylviculture. Les formations reposent principalement sur la sécurité, le réglage, l'utilisation et l'entretien de matériels spécifiques à ces différents secteurs de l'agronomie¹².

Centres de Compétences

Situé à Ath, le Centre de compétence Forem Secteurs Verts forme aux divers métiers des secteurs agricoles, horticoles, parcs et jardins, travaux techniques agricoles et horticoles.

Centres de Validation des Compétences

Deux métiers font actuellement l'objet de Validation des Compétences :

- Le métier de 'grimpeur-élagueur' : validation possible au sein du Centre de compétence Forem Secteurs Verts ;
- Le métier de 'jardinier d'entretien' : validation possible au sein du Centre de compétence Forem Secteurs Verts, ainsi qu'au sein de l'EPS (enseignement de promotion sociale) de Huy-Waremme.

Les compétences qui y sont évaluées et validées sont les suivantes :

GRIMPELAG1 : réaliser des travaux de taille sur arbre ;

GRIMPELAG2 : réaliser des travaux de démontage d'un arbre ;

JARDIENT : réaliser les travaux de préparation, entretenir une pelouse, planter des surfaces paysagères, contrôler la végétation.

¹¹ <http://www.cthgx.be/presentation-cta>

¹² Descriptif Déploiement – Centres de Technologies Avancées – septembre 2018 sur <http://www.enseignement.be>

3. Thématiques communes et Recommandations

Les « **thématiques communes** » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

3.1. Thématiques communes : liste des métiers prioritaires - maintien/création de l'offre

Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE de Namur.

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**
L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.
- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**
L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin ; dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux				
A1201 – Bûcheronnage et élagage	Elagueur-grimpeur	Maintenir		Métier analysé comme Fonction Critique en 2019, mais plus de tension depuis. Une seule école proposait l'option 'arboriste : grimpeur-élagueur' en plein exercice en 2019-2020 ; cette 7 ^{ème} P offre ainsi une spécialisation après une 6 ^{ème} ouvrier en horticulture/agriculture/sylviculture, technicien en horticulture, agriculture et agent technique de la nature et des forêts. Cette option a beaucoup de succès : elle comptait en effet 30 inscrits en 2019-2020. Pas d'offre de formation professionnelle pour ce métier.
A1203 – Entretien des espaces verts	Jardinier	Maintenir	Maintenir	Métier analysé chaque année comme Fonction Critique depuis 2019. L'offre d'enseignement (ordinaire de plein exercice et en alternance, spécialisé) est bien présente sur le territoire. En ce qui concerne l'offre de formation professionnelle, seuls quelques CISP et le Centre IFAPME de Dinant proposent des formations ; mais pas de formation à signaler du côté du Forem (les demandeurs d'emploi doivent aller se former au Centre de Compétences Secteurs Verts de Ath) et de l'enseignement de promotion sociale.
A1414 – Horticulture et maraîchage	Maraîcher	Maintenir	Maintenir	Métier analysé comme métier d'avenir et métier mis en évidence dans le cadre des tables rondes Domaines d'Activités Stratégiques L'offre d'enseignement est présente ; cependant, en ce qui concerne la formation professionnelle, une seule formation à signaler dans notre bassin, celle de 'maraîcher bio' proposée par l'IFAPME de Dinant. Formation à envisager par le secteur CISP ?
A1414 – Horticulture et maraîchage	Ouvrier en horticulture ornementale	Maintenir		Métier analysé comme Fonction Critique en 2020 L'offre d'enseignement est présente et suffisante ; quant à la formation professionnelle, rien à signaler. Si cette position en 'fonction critique' persiste dans les années à venir, il pourrait être nécessaire de proposer cette formation aux demandeurs d'emploi.
I1603 - Maintenance	Mécanicien-réparateur en matériels agricoles	Maintenir	Créer	Le métier de mécanicien d'engins agricoles est à la fois analysé comme fonction critique et en pénurie depuis 2019, ainsi que comme métier d'avenir.

d'engins de chantier, levage, manutention et agricoles	Mécanicien en matériels motorisés de parcs et jardins Mécanicien agricole et travaux techniques			<p>En ce qui concerne l'offre d'enseignement 2019-2020, une école propose la 7^e Complément en mécanique agricole et/ou horticole en plein exercice et 2 écoles proposent cette formation en alternance.</p> <p>En ce qui concerne la formation professionnelle, le Centre de formation du Forem de Dinant a organisé il y a quelques années une formation de mécanicien agricole ; formation en partie à Dinant, au Centre de Compétences d'Houdeng-Gougnies et en France. Etant donné la pénurie pour ce métier, le Forem pourrait très prochainement réorganiser cette formation.</p>
A1101 – Conduite d'engins agricoles et forestiers	Conducteur de machines agricoles	Créer	Créer	<p>Le permis de conduire de la catégorie G est requis pour les conducteurs de véhicules agricoles, ainsi que les véhicules immatriculés comme matériel agricole, motoculteur ou moissonneuse, nés à partir du 01/10/1982¹³</p> <p>Les demandes pour des formations à l'examen G ne cessant de croître, la Fédération des Jeunes Agriculteurs travaille pour augmenter l'offre de formation au permis G¹⁴ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation dans et avec le soutien financier des provinces de Namur, Luxembourg et Brabant wallon ; - Partenariat avec le Centre Horticole de Gembloux et le Centre de Technologies Avancées de Gembloux pour proposer cette formation à Gembloux. <p>La formation 'permis G' fait également partie du catalogue de formations continuées destinées aux travailleurs, formations organisées par la Mission Wallonne des Secteurs Verts¹⁵.</p> <p>Ces différents opérateurs sont des partenaires qui pourraient être mobilisés pour organiser cette formation dans notre Bassin Namurois, à destination des jeunes diplômés et des demandeurs d'emploi.</p>

¹³ <https://www.autosecurite.be/>

¹⁴ <http://www.fja.be/page/formation-permis-g>

¹⁵ <https://secteursverts.be/catalogue-formations-secteurs-verts-2/>

3.2. Recommandations

Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

RECOMMANDATIONS

- | | |
|---|--|
| 1 | <p>Recommandation issue de la concertation sectorielle locale</p> <p>En matière d'orientation professionnelle positive et réaliste, les métiers des secteurs verts devraient faire l'objet d'actions de visibilité et de valorisation auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi ; il faut en effet éveiller leur attention sur ce secteur et son potentiel de création d'emplois. Orientation 'réaliste' car il s'agit de ne pas cacher que les métiers de l'agriculture et de l'horticulture sont parfois pénibles physiquement, avec des pics d'activités qui requièrent de la flexibilité de la part des travailleurs.</p> <p>Il a été suggéré que ces actions de promotion et de valorisation des métiers puissent être systématiquement menées en amont de la création de nouvelles options ou formations professionnelles.</p> |
|---|--|

Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, recommandations au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)

RECOMMANDATIONS

- | | |
|---|--|
| 2 | <p>Recommandation issue de la concertation sectorielle locale concernant les options et les formations menant aux <u>métiers de l'agroéquipement</u></p> <p>Parallèlement à l'unique option de 'technicien en agroéquipement' organisée dans notre bassin, il existe une demande du secteur (concessions agricoles, Fedagrim) pour la création d'une option 'ouvrier en agroéquipement'. Il y aurait en effet à la fois une demande de la part des employeurs et un intérêt de la part des jeunes pour cette option. Cette formation n'existe pas dans notre pays mais existe en France ('brevet professionnel en agroéquipement, conduite et maintenance des matériels').</p> <p>Les écoles participantes ont insisté pour que cette option soit reliée au secteur '1-Agronomie' et non au secteur '2-Industrie'. Cette option serait idéalement à organiser en plein exercice dès la 4^{ème} professionnelle.</p> <p>Il a également été suggéré de créer une 7^{ème} Complément en maintenance de l'agroéquipement qui constituerait une offre intéressante et parallèle à la 7^{ème} Complément en mécanique agricole et/ou horticole.</p> |
|---|--|

3	<p>Recommandation issue de la concertation sectorielle locale concernant l'option TQ de <u>Technicien en environnement</u></p> <p>Dans le cadre des échanges relatifs à cette option, il a été précisé qu'il s'agit d'une formation à caractère scientifique qu'il est pertinent de maintenir en plein exercice (il ne serait pas pertinent de l'ouvrir en alternance) : les élèves qui ont suivi cette formation poursuivent soit par en bachelier en environnement, soit trouvent du travail après cette formation.</p>
4	<p>Recommandation issue de la concertation sectorielle locale concernant les options et les formations menant aux <u>métiers des soins aux animaux</u></p> <p>Il serait nécessaire de mener une réflexion en vue d'envisager l'organisation d'une 7^{ème} année (ex. spécialisation dans le soin animalier, gestion d'un élevage d'animaux de compagnie, ...) donnant accès au CESS après l'option « Assistant en soins animaliers ».</p> <p>En effet, à part la 7^{ème} Complément en élevage et gestion de troupeaux, il n'y a pas d'autre 7^{ème} pour prolonger la formation P d'Assistant en soins animaliers sur notre territoire. Il faut aussi noter que l'option 'Assistant en soins animaliers' (2 écoles la proposent en PE sur notre territoire) a enregistré 83 inscrits en 2019-2020. Une 7^{ème} P pourrait donc répondre aux attentes de certains élèves qui réussissent leur 6^{ème}, tout en servant de passerelle vers un bachelier.</p>
5	<p>Recommandations à adresser au SFMQ et issues de la concertation sectorielle locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour les profils métier et formation de Technicien en agroéquipement (profil datant de 2002) <p style="padding-left: 40px;">Lors de la concertation, il ressort qu'Educam a déposé une demande auprès du SFMQ pour ce profil il y a 4 ans et informe que ce profil sera en principe travaillé par le SFMQ dans les mois en venir. En attendant le profil SFMQ, Educam utilise le profil de TECHNICIEN DE MACHINES AGRICOLES ET DE MACHINES HORTICOLES PROFESSIONNELLES (disponible sur le site d'Educam, voir ci-après https://www.educam.be/fr/soutien-sectoriel/gestion-rh/profils-de-metiers-de-competences-professionnelles)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les profils métier et formation d'Ouvrier en agroéquipement - Mettre à jour les profils métier et formation de Technicien en environnement (profil datant de 2001)

6	<p>Informations sur les besoins en compétences des exploitants agricoles analysés dans le cadre du projet AgreenJob¹⁶</p> <p>Dans le cadre du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen, le projet transfrontalier AgreenJob a été tout récemment mis en place pour 3 années pour les Ardennes françaises et les provinces du Luxembourg belge, de Namur et du Hainaut (partie sud). Dans le cadre de l'analyse prospective de ce projet, une enquête a été réalisée pour identifier les besoins des exploitants agricoles et les compétences attendues. Selon cette enquête, près de 40% des exploitants envisagent à moyen terme de recruter un salarié ; de plus en plus d'exploitants souhaitent en effet se décharger d'une partie des tâches pour dégager plus de temps libre pour leur vie privée. Cette enquête révèle également que, lors d'un engagement, si 46% des exploitants recherchent un salarié avec expérience, les soft skills (motivation, autonomie, savoir être, etc) sont importantes pour la majorité des employeurs. Ces soft skills sont donc importantes à prendre en compte dans les formations menant à ces métiers.</p>
----------	--

Autres

RECOMMANDATIONS

7	<p>Recommandation issue de la concertation locale</p> <p>On remarque un positionnement fréquent des demandeurs d'emploi sur les métiers des secteurs verts. Cependant, lors de cette concertation sectorielle, un expert sectoriel a évoqué le fait que les demandeurs d'emploi positionnés sur ces métiers ne disposent parfois pas des compétences attendues et n'ont pas une bonne connaissance des conditions de travail (horaire, métier physique, salaires, etc.). Il serait donc nécessaire de vérifier la robustesse du positionnement sur ces métiers par une action de gestion de la RMO (réserve de main d'œuvre) pour ces métiers. Une demande pourrait être introduite en ce sens par l'IBEFE de Namur aux services du Forem concernés (Mme Dekeyser, Experte Métiers Job Focus et présente à la concertation a informé qu'une telle demande pouvait lui être envoyée).</p>
8	<p>Il faut continuer à créer du dialogue et de l'interconnaissance entre les écoles, les opérateurs de formation professionnelle, les entreprises et représentants sectoriels afin de favoriser la création de partenariats entre ces différents acteurs. Ces partenariats sont indispensables pour répondre aux nombreux défis du marché de l'emploi et aux besoins en compétences.</p> <p>Ainsi, à titre illustratif, nous reprenons la suggestion de partenariat (susmentionnée dans le tableau des Thématiques Communes) pour la mise en place de la formation de préparation à l'examen G pour la conduite de machines agricoles.</p>

¹⁶ Infos sur www.agreenjob.eu

4. ANNEXES

4.1. Etat des lieux des travaux du SFMQ & Grappes-métiers

Code ROME V3	ROME V3 domaine	Grappe SFMQ	METIERS	Finis	En cours
A1203	Aménagement et entretien des espaces verts	Horticulture - Parcs et jardins	Jardinier d'entretien	X	
A1203	Aménagement et entretien des espaces verts	Horticulture - Parcs et jardins	Jardinier d'aménagement	X	
A1414	Horticulture et maraichage	Horticulture de production	Agent horticole en cultures maraichères	X	
				X	
A1414	Horticulture et maraichage	Horticulture de production	Agent horticole en floriculture		X
A1414	Horticulture et maraichage	Horticulture de production	Agent horticole en pépinières		X
A1416	Horticulture et maraichage	Horticulture de production	Agent horticole en fruiticulture		X
	Conduite de machines agricoles	Conducteur de machines agricoles	Conduite de machines agricoles		x
		1ère transformation du bois	Arboriste-grimpeur		x
		Mécanique engins lourds	Technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles		x

4.2. Récapitulatif des Options de Base Groupées (OBG)

Code	Option	Secteur	Forme	CPU	Qualification	Attestation de compétences
1109	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN AGRICULTURE	Agronomie	TQ		X	
1111	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN AGROEQUIPEMENT	Agronomie	TQ		X	
1113	COMPLEMENT EN DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS ET TRANSFORMATION DE PRODUITS	Agronomie	7P			X
1114	COMPLEMENT EN PRODUCTIONS AGRICOLES	Agronomie	7P			X
1115	COMPLEMENT EN MECANIQUE AGRICOLE ET/OU HORTICOLE	Agronomie	7P			X
1116	PISCICULTEUR AQUACULTEUR/PISCICULTRICE AQUACULTRICE - PRODUCTIONS EN AQUACULTURE ANIMALE	Agronomie	P		X	
1117	ASSISTANT/ASSISTANTE EN SOINS ANIMALIERS	Agronomie	P		X	
1118	AGENT/AGENTE AGRICOLE POLYVALENT/POLYVALENTE	Agronomie	P	OUI	X	
1207	FLEURISTE	Agronomie	P		X	
1208	OUVRIER QUALIFIE/OUVRIERE QUALIFIEE EN HORTICULTURE	Agronomie	P		X	
1209	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN HORTICULTURE	Agronomie	TQ		X	
1211	COMPLEMENT EN PRODUCTIONS HORTICOLES ET DECORATION FLORALE	Agronomie	7P			X
1213	COMPLEMENT EN ART FLORAL	Agronomie	7P			X
1214	HORTICULTEUR SPECIALISE/HORTICULTRICE SPECIALISEE EN AMENAGEMENT DE PARCS ET JARDINS	Agronomie	P		X	
1306	AGENT/AGENTE TECHNIQUE DE LA NATURE ET DES FORETS	Agronomie	TQ		X	
1307	GESTIONNAIRE DES RESSOURCES NATURELLES ET FORESTIERES	Agronomie	TQ		X	
1308	TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN ENVIRONNEMENT	Agronomie	TQ		X	
1313	COMPLEMENT EN DIVERSIFICATION ET AMENAGEMENT D'ESPACE RURAL	Agronomie	7TQ			X
1314	OUVRIER QUALIFIE/OUVRIERE QUALIFIEE EN SYLVICULTURE	Agronomie	P		X	
1315	ARBORISTE : GRIMPEUR-ELAGUEUR/GRIMPEUSE-ELAGUEUSE	Agronomie	7P		X	
1316	COMPLEMENT EN CONDUITE D'ENGINS FORESTIERS	Agronomie	7P			X

1403	AGENT QUALIFIE/AGENTE QUALIFIEE DANS LES METIERS DU CHEVAL	Agronomie	P		X	
1405	COMPLEMENT EN ELEVAGE ET GESTION DE TROUPEAUX	Agronomie	7P			X
1406	COMPLEMENT EN TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT DE L'EQUITATION	Agronomie	7P			X
2643	MECANICIEN/MECANICIENNE POUR MATERIEL DE PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS	Industrie	P		X	

Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi (IBEFE) de Namur

Boulevard du Nord, 4 – 5000 Namur

<https://www.bassinefe-namur.be>

ibefe.namur@forem.be

Septembre 2021

Analyse et rédaction :

Thérèse DUMONT



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

NAMUR

